

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 mars 2026

*La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau*

**CFE-CGC**

L'eau est un bien commun dont la préservation exige une gouvernance renforcée, des financements innovants et une coopération internationale ambitieuse. Les chiffres sont alarmants : 2,1 milliards de personnes sans accès à l'eau potable, des écosystèmes aquatiques en déclin et des conflits d'usage qui s'intensifient.

Pourtant, cette crise est aussi une opportunité pour repenser nos modèles de développement et placer l'eau au cœur d'une économie circulaire et solidaire.

Pour la CFE-CGC, trois axes d'action s'imposent : Premièrement, la gouvernance mondiale en la matière doit être urgemment renforcée. La fragmentation des initiatives et le manque de moyens des institutions internationales freinent les progrès.

Nous apportons ainsi notre soutien aux propositions visant à renforcer ONU-Eau, à élargir l'adhésion à la Convention d'Helsinki et à créer des mécanismes de suivi contraignants des engagements internationaux. La France doit jouer un rôle moteur dans cette dynamique en s'appuyant sur son expertise reconnue en la matière et son réseau diplomatique.

Deuxièmement, la nécessité d'une transition écologique juste. La gestion de l'eau ne peut se limiter à des solutions technologiques ou financières. Elle doit intégrer pleinement les enjeux sociaux en garantissant un accès équitable pour tous, ainsi que les enjeux environnementaux en préservant les écosystèmes et la biodiversité. Cela passe nécessairement par des politiques publiques adaptées, des investissements ciblés et une politique de formation ambitieuse. Troisièmement, la mobilisation de tous les acteurs.

La crise de l'eau ne sera surmontée que par une action collective, associant États, société civile, chercheurs et citoyens. Le dialogue et la concertation doivent être au cœur de cette démarche pour garantir que les solutions soient acceptables, durables et adaptées aux réalités locales, régionales, nationales et mondiales.

Vous l'aurez compris, le groupe CFE CGC partage le constat formulé par cet avis et **a voté en faveur de ce dernier.**